

ENTREPRISES



**EDF power solutions, et la
mairie de Pradelles**

Projet éolien de Pradelles



La démarche s'inscrit dans un
cadre réglementaire



OUI



NON

La démarche est



PONCTUELLE



PÉRENNE

THÈME

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ÉQUIPEMENTS / INFRASTRUCTURES

ENVIRONNEMENT

ÉNERGIE

RÉSUMÉ DE LA DEMARCHE

Un projet éolien dans la forêt communale d'un « Plus Beau Village de France », visant à participer à la transition énergétique et la valorisation du patrimoine. C'est le projet porté par EDF power solutions et la commune de Pradelles.

En s'engageant dans ce projet, la commune a tout de suite posé ses conditions : informer le territoire régulièrement et en transparence; concevoir un projet préservant et valorisant le patrimoine et participant au développement territorial; associer étroitement la population à la conception des mesures d'accompagnement pour améliorer son insertion.

Le dispositif de concertation mis en place a cherché à répondre à ces différentes attentes en associant aussi bien la population que les collectivités territoriales et les services de l'Etat. Le regard critique de ces différents acteurs et leurs idées ont nourri le projet pour qu'il réponde concrètement aux attentes locales et devienne l'une des pierres de l'édifice territorial de Pradelles.

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION

* (contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.)

En 2017, lorsqu'EDF power solutions propose au village de Pradelles d'étudier la faisabilité d'un projet éolien sur des terrains communaux en forêt, les élus décident d'organiser une réunion publique pour informer leur population et échanger sur l'opportunité d'un projet éolien à Pradelles. Ce n'est qu'à la suite de ce temps d'échange que la mairie a délibéré en faveur du lancement des études. Dès le départ et tout au long du projet, il a donc été question d'informer et échanger avec la population en toute transparence.

Si EDF power solutions est habitué à travailler étroitement avec les élus et mener des démarches de dialogue autour des projets éoliens, le contexte spécifique et les attentes des élus de Pradelles ont mené vers des actions de concertation renforcées sur le sujet de la préservation et la valorisation des ressources et du patrimoine.

En effet, Pradelles est classée aux « Plus Beaux Villages de France ». Ce label vient reconnaître la richesse du patrimoine bâti, mais également naturel et forestier qui caractérise le village. Il participe à son identité et son rayonnement, et à celui de ses alentours.

Ainsi, le CPIE du Velay (dissout en 2021) et Jean-Noël Borget (historien, géologue et figure du territoire sur la valorisation patrimoniale) sont devenus des acteurs évidents à associer dans la préparation et l'animation de la concertation autour du projet (très fine connaissance du territoire, des habitants et des enjeux environnementaux et patrimoniaux).



Le premier enjeu pour EDF power solutions – en tant que maître d'ouvrage - consistait à bien comprendre les enjeux du village et des alentours, et clarifier les attentes vis-à-vis du projet et de la concertation.

Pour ce faire, trois comités de suivi institutionnels et trois permanences publiques ont été organisés en 2018, avec l'appui du CPIE du Velay. Le comité réunissait EDFp, la mairie de Pradelles, la mairie de Saint-Paul-de-Tartas (qui a souhaité se retirer du projet par la suite), le Conseil Départemental, l'Office National des Forêts et la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Loire. Cette phase de lancement a permis de guider la conception du projet et le dispositif de concertation autour de trois attentes fortes exprimées :

- 1) La population ainsi que les élus locaux doivent être informés du projet et de ses avancées de manière régulière et transparente ;
- 2) Le projet doit permettre de préserver le patrimoine existant, de le valoriser et participer à la dynamique territoriale ;
- 3) Les habitants de Pradelles seront étroitement associés à l'élaboration des mesures d'accompagnement pour contribuer à renforcer l'insertion du projet dans son environnement.

Tout au long du projet, la mairie de Pradelles et EDF power solutions ont travaillé en étroite collaboration pour coconstruire le dispositif de concertation avec les différentes parties prenantes (administrations, élus locaux, habitants, ...).

Les porteurs de projet ont souhaité agir en transparence avec les habitants. C'est la raison pour laquelle, en parallèle des temps de rencontres, des informations ont été régulièrement diffusées au travers du site Internet du projet et de lettres d'information distribuées en boîte-aux-lettres. La mairie de Pradelles a également pu apporter régulièrement de l'information à ses citoyens à travers le site internet de la commune, ses réseaux sociaux, le bulletin municipal, les cérémonies de vœux et la presse quotidienne régionale.

La concertation s'est structurée autour de nombreux ateliers, réunions, visites du site projet et visites d'inspiration (dans le même département), visant à donner de l'information sur le projet, répondre aux questions, recueillir les remarques et impliquer les acteurs locaux de manière à garantir, au travers du projet, la préservation et la valorisation du patrimoine remarquable de Pradelles.

ÉTAPES ET DÉROULEMENT

* (réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.)

On peut distinguer trois grandes étapes à la démarche de concertation, ayant suivi les étapes d'élaboration du projet.

1) Informer et recueillir les attentes – 2017-2018

- 3 comités de suivi institutionnels et 3 permanences publiques organisées avec l'appui du CPIE.
- Objectif : informer les différentes parties prenantes sur les réflexions en cours, présenter l'équipe projet, répondre aux premières questions et comprendre les attentes sur le projet et la concertation.

2) Associer le territoire à la conception du projet – 2019-2022

Après une délibération du CM de Pradelles renouvelant son soutien au projet en déc2018 , l'objectif était de concevoir un projet préservant et valorisant les ressources de Pradelles.

Ainsi, en parallèle des études techniques et environnementales, plusieurs réunions ont eu lieu au démarrage des réflexions avec les services de l'Etat, l'ABF et l'ONF. Leurs recommandations ont été structurantes pour concevoir un projet préservant le cadre paysager du bourg médiéval de Pradelles et la gestion de la forêt communale. Associées à d'autres contraintes environnementales et techniques, ces recommandations ont laissé peu de marges de manœuvre dans la conception du projet (localisation des éoliennes, ...).

En août 2021, le résultat des études et le projet envisagé (intégrant les recommandations) ont été présentés lors d'une réunion d'information et d'échanges avec les maires des communes limitrophes, la Communauté de Communes, le Département et la Région.

La même démarche a été entreprise avec les habitants lors d'une permanence en août2021 et d'un atelier en sept 2021 où ont été présentés de façon approfondie les critères ayant guidé les choix et la concertation avec l'administration.

Comme EDF power solutions s'y était engagé, les mesures d'accompagnement, visant à renforcer l'insertion du projet, ont été définies en s'appuyant sur l'expertise d'usage des habitants et des élus.

Deux ateliers ont été organisés en sept. et oct2021, avec l'appui de Jean-Noël Borget. Lors du premier atelier, les habitants ont été invités à exprimer leurs idées au travers deux questions : quelles ressources à valoriser à Pradelles ? Quelles actions pour les valoriser dans le cadre du projet éolien ? Le second atelier visait à restituer les mesures envisageables juridiquement et économiquement (6 mesures sur 8) et poursuivre les réflexions à l'aide d'exemples concrets de valorisation du patrimoine en HauteLoire.

3) Concrétiser les mesures d'accompagnement et la valorisation des ressources – Depuis 2022

Depuis le début de l'instruction du projet par les services de l'Etat en janv 2022, les actions de dialogue ont avant tout pour objectif de continuer à informer régulièrement et travailler à transformer les mesures d'accompagnement en actions concrètes.

Oct 2022 : Visite du parc éolien des Barthes en Haute-Loire avec les habitants de Pradelles pour appréhender concrètement le fonctionnement d'un parc, la façon dont il s'insère dans la vie de village et sa participation au développement local et touristique.

Avril 2023 : Rencontre de la Communauté de Communes pour étudier les synergies entre les mesures proposées par les habitants et les démarches intercommunales.

Juin 2023 : Visite de la forêt de Pradelles avec les habitants et un agent de l'ONF pour mieux visualiser les aménagements éoliens envisagés.

Avril 2024 : Organisation du premier comité citoyen pour définir plus précisément les mesures d'accompagnement retenues.

Printemps-Eté 2024 : Partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles pour avoir des préconisations sur la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement définies avec les élus et les habitants, et atteindre les objectifs d'insertion et de valorisation.

Nov 2024 : Rencontre de l'Office de Tourisme Sud Haute-Loire (en présence d'un habitant ayant participé au comité citoyen et du maire) pour réfléchir à la synergie entre les mesures d'accompagnement proposées et le tourisme local.

IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

* (parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.)

La concertation avait comme ambition forte de garantir l'insertion du projet dans son environnement et d'en faire un levier de valorisation du patrimoine. L'implication des différentes parties prenantes a visé cet objectif, en parallèle des thèmes de concertation plus habituels (opportunité du projet, ...).

La commune de Pradelles, propriétaire du foncier, a été impliquée étroitement tout au long du projet. Les élus ont eu un rôle clé pour faciliter la compréhension des enjeux par EDF power solutions, et proposer des temps d'échanges adaptés notamment aux habitants. Leur implication constante dans les actions de concertation, et le partenariat avec le CPIE et Jean-Noël Borget, ont été essentiels pour poursuivre l'ambition d'un véritable projet de territoire.

EDF Renouvelables a été attaché à avoir des échanges réguliers avec les élus pour permettre une meilleure: appréhension des contours d'un projet éolien ; implication dans la conception du projet; projection sur la façon dont le projet éolien pouvait se mettre au service de la dynamique territoriale. En 2020, une visite du parc éolien des Barthes en Haute-Loire a été organisée à destination de la nouvelle équipe municipale pour échanger avec le maire sur la façon dont le parc participait à la dynamique locale.

Les acteurs institutionnels, garants de la préservation et la valorisation du patrimoine local, ont été une cible prioritaire, en raison des enjeux propres à Pradelles et des attentes exprimées par les élus. Ont notamment été rencontrés, dès le démarrage des réflexions, le SDAP, l'ABF, la DREAL, l'ONF. Leurs recommandations ont fortement guidé le projet, en sus des études, pour assurer sa compatibilité avec le label « Plus Beaux Villages de France ». La prise en compte des recommandations, associée à des contraintes techniques et environnementales, ont laissé peu de marges de manœuvre dans la conception du projet (localisation des éoliennes, ...).

Le projet éolien générant des changements au-delà de la commune de Pradelles, les communes limitrophes et la Communauté de Communes ont été régulièrement rencontrées, notamment pour présenter et échanger sur le projet envisagé suite à la concertation avec l'administration, et informer sur la concertation grand public.

Les habitants ont également été au centre du dispositif. L'enjeu initial était de les rencontrer à un stade peu avancé des réflexions dans un souci de transparence et d'échanger sur l'opportunité d'un projet avant l'engagement de la mairie dans des études. S'en sont suivis de véritables temps d'échanges, rythmés par les étapes d'élaboration du projet:

- Lancement des études: 3 permanences (informer, recueillir les attentes sur le projet et la concertation)
- Conception du projet: 1 permanence/ 3 ateliers/1 livret (échanger sur le projet envisagé, définir collectivement les mesures d'accompagnement).
- Instruction du projet: 2 visites - 1 sur le site du projet, 1 au parc éolien des Barthes (continuer à informer et aider à mieux projeter l'engagement d'EDF power solutions sur les mesures d'accompagnement et la valorisation territoriale). Un comité citoyen a été constitué (participation libre) pour définir plus concrètement les mesures (ex. cartographier les chemins à baliser...). Un dialogue a en parallèle été entrepris avec l'Ecole des Paysages de Versailles et l'Office de Tourisme pour nourrir et trouver des synergies le travail du comité citoyen.

Les formats ont été variés pour faciliter la participation et l'expression de toutes et tous. 115 participations d'habitants et résidents secondaires (essentiellement de Pradelles) ont été dénombrées au total depuis 2018, avec une participation régulière d'une quinzaine de citoyens.

La démarche a aussi permis un réel contradictoire, avec la participation active des membres de l'association "Pas d'éoliennes à la Chabassolle" constituée en 2021/2022, et les débats nourris sur l'opportunité du projet, de sa localisation et son insertion.

RETOURS

** évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?*

Les 3 comités et 3 permanences publiques organisés au démarrage des études ont été essentiels pour identifier très en amont les enjeux et attentes locales. Ces échanges ont fortement guidé la démarche d'études et de dialogue de 2018 à aujourd'hui, autour des thèmes de l'insertion du projet dans l'environnement et de la valorisation territoriale.

Le pilotage resserré avec la commune de Pradelles et l'implication forte des élus a par ailleurs permis de proposer des temps d'échanges adaptés aux pratiques locales, respectant la temporalité du village, et de faciliter l'émergence d'un projet de territoire. L'implication du CPIE et de Jean-Noël Borget, a facilité la définition des mesures d'accompagnement avec les habitants, en raison de sa fine expertise territoriale sur les sujets du patrimoine et de l'environnement.

Le travail avec l'administration a été essentiel pour concilier production d'énergie renouvelable et préservation du patrimoine. La localisation des éoliennes n'est pas uniquement le fruit des études mais également des échanges avec les administrations veillant à la préservation et valorisation de Pradelles et ses alentours. Ce travail s'est concrétisé par un avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France et de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS), comprenant des représentants de collectivités, associations et personnes qualifiées.

En parallèle des communications régulières, dix rencontres grand public ont été proposées entre 2018 et 2024 et ont permis 115 participations (avec une participation régulière d'une quinzaine de citoyens). Ces temps ont été essentiels pour apporter une information régulière, améliorer la compréhension du projet, et favoriser l'implication des habitants. Si les contraintes du projet et l'enjeu de préservation du patrimoine ont laissé peu de marges de manoeuvre discutables avec les habitants, EDF power solutions et les élus de Pradelles ont été attachés à définir avec les habitants des mesures d'accompagnement qui font sens.

Ainsi, les mesures sont le fruit du travail avec les habitants et permettront, au-delà de la production d'énergie renouvelable, de se mettre au service d'autres dimensions de la vie locale (loisirs, tourisme, ...). Par exemple, il a été décidé de:

LA DÉMARCHE

- 1) créer une « Maison de la Forêt » pour valoriser la forêt communale et sensibiliser les promeneurs à ses enjeux multiples (économiques, sociaux, environnementaux);
- 2) baliser un « Chemin de l'Eau » pour sensibiliser aux enjeux de gestion de l'eau et faire le lien entre la forêt communale et les nombreuses fontaines du village,
- 3) aménager un point de vue depuis le Rocher d'Ardennes pour valoriser la lecture du paysage volcanique et le bourg de Pradelles.

Régulièrement, EDF power solutions a cherché à savoir si les temps d'échanges proposés correspondaient aux attentes, et réorienter les actions si nécessaire. Les questionnaires remplis ont globalement fait ressortir une satisfaction des participants. Par exemple, lors des permanences organisées en 2018, c'est 100% des répondants qui les ont trouvées intéressantes, soulignant « l'accessibilité de l'équipe projet, la démarche de discussion libre, la pertinence des explications ». Par ailleurs, les visites proposées lors de la phase d'instruction et la constitution d'un comité citoyen font suite à la demande des habitants d'apporter des garanties sur l'engagement de l'entreprise à réaliser les mesures d'accompagnement.

In fine, ce dispositif de concertation a permis au projet éolien de faire partie d'un projet de territoire plus global, dont il est devenu constitutif. C'est la raison pour laquelle la démarche est loin d'être terminée. Le comité citoyen de suivi des mesures d'accompagnements va se poursuivre lorsque la Préfecture aura pris sa décision d'autorisation du projet (à priori dans les semaines à venir), et visera à planifier les synergies avec les actions locales (Office de tourisme, Communauté de Communes, ...)

AJOUTS SUR LA DÉMARCHE

La démarche de concertation du projet éolien de Pradelles a permis une compréhension approfondie des enjeux et attentes du territoire. Deux aspects sont à souligner.

- Le premier, c'est le dialogue constructif entre l'administration, les élus et un développeur énergétique, partageant l'ambition de voir émerger un projet à la hauteur des enjeux de "Plus Beaux Villages de France" de Pradelles, et conciliant production d'énergie renouvelable et préservation du patrimoine sous toutes ses formes (paysage du bourg médiéval, forêt, ...).
- Le second, c'est la dynamique de dialogue amenée par le travail sur les mesures d'accompagnement du projet. Au-delà de participer à l'amélioration de l'insertion du projet dans son environnement, le travail mené à l'occasion d'un atelier mêlant élus et habitants a permis un véritable échange autour des enjeux d'aménagement et de valorisation du village, dépassant le projet éolien.

Ce travail a été nourri et mis en perspective par la connaissance territoriale fine de Jean-Noël Borget (histoire du village, spécificités volcaniques et géologiques, ressource en eau, ...).



LA DÉMARCHE

Au-delà des débats nourris sur l'opportunité du projet, de sa localisation, ces deux aspects ont été déterminants pour faire émerger, un projet porteur de sens.

Cette dynamique pourra se poursuivre suite à la décision sous peu de la Préfecture d'autoriser le parc éolien, . Le travail visera à trouver de nouvelles synergies entre les mesures d'accompagnement et les actions portées par d'autres acteurs comme l'Office de tourisme, et la Communauté de Communes.

COMMENTAIRES LIBRES

Parole à :

- **Alain Robert, maire de Pradelles, pour le conseil municipal:** « La Mairie que je représente, est très soucieuse d'asseoir des actions de protection du patrimoine tant publiques que privées. Nous travaillons en ce sens, avec une démarche de Site Patrimonial Remarquable (SPR) qui a retenu l'attention du Ministère de la Culture en juillet 2024, et notre label "Plus beau Village de France" . A ces fins, la recherche de recettes est un impératif. Le projet éolien porté par EDF power solutions nous est apparu très respectueux des attentes, notamment des exigences de nos partenaires (ABF, UDAP, ONF, Agence de l'eau, etc....). Ce projet, situé sur des terrains boisés communaux au Nord du village, est destiné , à apporter des recettes pour le seul intérêt commun d'entretien du patrimoine dans le périmètre du SPR. La population est depuis toujours largement renseignée sur le projet. L'intérêt de répondre aux attentes de la France en matière de production d'énergies renouvelables n'est pas à occulter, une majorité de Pradelains est attentive à participer à cet effort."
- **Le chef de projet, Quentin Sicard :** « Le dialogue établi a permis d'intégrer au cœur du projet éolien les enjeux de patrimoine. Tant sa préservation (avec une démarche validée par l'ABF et dont la qualité a été soulignée par la DREAL); Que sa valorisation (en définissant plusieurs mesures d'accompagnement du projet avec les habitants de Pradelles : lieu d'accueil forestier, réouverture d'un chemin de promenade, aménagement d'un point de vue panoramique...)"